



Département
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité le 15 février 2023

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

ID : 040-224000018-20230203-SA_SPE_21_28_09-AI



Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

MANDATS SPECIAUX ACCORDES AUX CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

SA-MANDATSPE-21-28-09

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 3123-19 et L. 3211-2 alinéa 19 ;

VU la délibération n° M1 du 1^{er} avril 2022 portant notamment élargissement des délégations données au Président du Conseil départemental des Landes ;

VU la délibération n° 1 en date du 1er juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} :

- d'attribuer des mandats spéciaux aux **Conseillers départementaux** pour se rendre au **Salon International de l'Agriculture** qui se déroulera à Paris du 25 février au 5 mars 2023, durant lequel une journée sera consacrée aux Landes, et dont la liste figure en Annexe.

- de prendre en charge, conformément à l'article R. 3123-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, et au Décret du 3 juillet 2006 modifié (article 7-1), les frais réels résultant de l'exécution de ces mandats spéciaux, notamment en matière de transport, d'hébergement et de restauration et de frais d'inscription, sur présentation des justificatifs afférents.

- de prélever les dépenses correspondantes sur le Chapitre 65 Article 65312 (Fonction 021) du Budget départemental.

ARTICLE 2 : La présente décision sera publiée sur le site officiel du Département des Landes. Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Payeur Départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Mont-de-Marsan, le 3 février 2023

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023



ID : 040-224000018-20230203-SA_SPE_21_28_09-AI

ANNEXE

**MANDATS SPECIAUX ACCORDES AUX CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX -
SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2023**

Madame Patricia BEAUMONT
Monsieur Henri BEDAT
Madame Agathe BOURRETERE
Madame Dominique DEGOS
Monsieur Didier GAUGEACQ
Madame Muriel LAGORCE
Monsieur Jean-Marc LESPADÉ
Monsieur Julien PARIS